

Mouez Ar Yeu'k

Bulletin d'informations Communales Novembre 2021

Keleir ar Gumun Miz Du 2021



Sommaire / Taolenn

Retour en images
Informations communales
Vie Associative
Conseils municipaux
Informations diverses
Revue de presse
Informations commerciales
Contacts & Information
partenaires

La Voix du Juch



Responsable de la publication : Patrick TANGUY, Maire
Rédaction : Commission communication

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch

Tél : 02.98.74.71.50

Courriel : mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée le samedi



Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire, Conseiller communautaire

Le lundi ou sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, Conseiller communautaire

Sur rendez-vous

Andrée Riou

Adjointe animation, vie associative

Sur rendez-vous

Julien Brouquel

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Sur rendez-vous

Jenna Tanguy

Déléguée aux affaires scolaires, communication, enfance

Sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Déléguée aux affaires sociales, communication, enfance

Sur rendez-vous



Calendrier des Manifestations / Deiziataer an Darvoudou



<i>Date</i>	<i>Manifestation</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>
Tous les vendredis	Marché 16h30 / 19h00	Parking Salle Socio	
Tous les dimanches	Visite Eglise	Eglise	Histoire & Patrimoine
Tous les mardis 17h30	Cours de Théâtre (Enfants)	Salle Socioculturelle	ULAMIR du Goyen
27 novembre	Raclette des Diables	Salle Socioculturelle	Les Diables du Juch
29 novembre -14h00	Prévention des chutes	Salle Socioculturelle	Réunion information
5 décembre	Repas des Anciens	Salle Socioculturelle	Mairie
12 décembre	Marché de Noël	Salle Socioculturelle	APEL et Art Floral
19 décembre – 19h00	Venue du Père Noël	Le bourg	Comité d'Animation
18/12 au 02 janvier	Crèche de Noël	Eglise	Histoire & Patrimoine
8 janvier 2022 – 11h00	Vœux de la Municipalité	Salle Socioculturelle	Mairie
8 janvier 2022	Distribution des colis		CCAS

Repas des anciens

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 05 décembre à la salle socioculturelle. Les personnes de 70 ans et plus n'ayant pas reçu d'invitation sont invitées à se faire connaître en mairie.

Présentation du Pass Sanitaire OBLIGATOIRE. Merci





C'est lors d'une visite au Salon des Maires, en 2014, que Patrick Tanguy, maire du Juch a le déclic !

Une commune rurale de l'Orne, de 1.600 habitants, a mis en place un projet de deux véhicules en autopartage, depuis 2013. À l'époque ce service est mis en place uniquement dans les métropoles... Alors pourquoi pas pour sa commune ?

Pour le Maire du Juch, Patrick Tanguy, il s'agit d'une solution d'avenir pour la revitalisation des centres bourgs. Sur sa commune, située entre Quimper et Douarnenez, il a donc initié ce projet encore innovant dans le monde rural : l'électro mobilité partagée.

La voiture électrique en autopartage : éviter le second véhicule

Au Juch, la majorité des déplacements se fait en voiture. Il n'existe pas d'autres alternatives, notamment en matière de transport en commun. Dans cette commune rurale sans commerce, située à 7 km Douarnenez et à 5 km des premiers supermarchés, une famille a besoin de deux véhicules ! Les personnes n'étant pas propriétaires ne peuvent donc pas se déplacer facilement. Cette problématique touche les jeunes, les ménages précaires et les personnes empêchées.

« En 2018, nous écrivions un projet de redynamisation de centre bourg, l'acquisition de véhicules électriques en faisait partie, mais il nous fallait trouver les subventions. Nous avons répondu à l'appel à projet de la région qui a retenu son attention » précise Patrick Tanguy. La commune a pu faire l'acquisition de deux voitures électriques, proposées en autopartage aux habitants, pour faire un déplacement ponctuel et de courte durée.

Deux véhicules pratiques et un tarif accessible

Dans une logique de service total, la Mairie fait l'acquisition de deux voitures électriques complémentaires : une Zoé neuve et un Kangoo d'occasion. L'utile et le pratique. C'est le prestataire technique qui gère la plateforme de service. Par exemple, le Kangoo à partir de 5€ pour 3 heures et la Zoé pour 24h c'est 20 euros, adhésion et énergie comprise !

« Les avantages sont nombreux : éviter le second véhicule, mutualiser les déplacements... et des prétextes plus inédits se sont révélés et la réponse à des usages auxquels nous n'avions pas pensé comme la voiture au garage, des vacanciers dans leur résidence secondaire sans second véhicule, des camping caristes » détaille Patrick Tanguy. À terme c'est intéressant, car on propose une réponse mobilité globale qui favorise le parcours résidentiel, liée à l'activité professionnelle mais pourquoi pas touristique aussi !

KERGO : un service qui pourrait se déployer sur la Bretagne

L'intérêt de l'autopartage en boucle est d'offrir un accès moins coûteux à la mobilité, ce qui contribue à lutter contre l'isolement social et favorise les solidarités locales. C'est une alternative à la possession d'un 2ème véhicule pour les déplacements occasionnels de courte durée ou pour les jeunes d'un foyer venant d'avoir leur permis. Cette solution s'avère également écologique en permettant à tous de décarboner des déplacements ponctuels longs.

Ainsi est né KERGO (nom déposé), Kêr (commune) et Go en référence au Go de OuiGo et BreizhGo, avec l'idée, peut-être, de déployer ce service partout en Bretagne ! Aujourd'hui Kergo compte une trentaine d'adhérents sur le Juch, et si l'autopartage est d'abord à destination des habitants, il peut plus largement intéresser le Pays de Douarnenez. « Leurs habitants peuvent les louer selon des modalités simples, au même tarif toujours très accessible » détaille le Maire.



C'est une action innovante qui a une vocation communautaire et qui vise à se développer. « Nous espérons que les trophées bretons seront un tremplin pour KerGo, pour susciter l'intelligence collective et un relais au développement de ce type de service partout en Bretagne. »

Cérémonie du 11 Novembre



Les "Poilus" à l'honneur. De nombreux hommages aux soldats morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale sont programmés auprès des quelques 30 000 monuments aux morts édifiés dans les villes et villages français. A 11 heures précises, heure à laquelle les combats ont été suspendus en 1918, les cloches ont sonné dans tous les villages de France.

Dernier hommage à Hubert Germain. Le transfert du cercueil du dernier compagnon de la Libération jusqu'à l'Arc de Triomphe s'est déroulé à bord d'un char blindé AMX-10 baptisé "Bir Hakeim". Le convoi funèbre s'est ensuite arrêté au pied des Champs-Élysées pour un temps de recueillement devant la statue du Général de Gaulle, à la demande d'Hubert Germain lui-même.



Jobs d'été pour les mineurs



Dans le cadre de l'opération intitulée " Jobs Eté pour mineurs", lancée par le service jeunesse de Douarnenez Communauté en partenariat avec la commune du Juch et les équipes d'animation du centre social de l'Ulamir du Goyen :

- 6 jeunes âgés de 16 à 17 ans tous issus du territoire ont été accueillis sur la commune pour effectuer une série de

travaux sous la houlette de nos agents techniques impliqués également dans ce dispositif entièrement coordonné par la communauté des communes.

Cette opération s'est déroulée du lundi 2 au vendredi 6 août, a mobilisé bon nombre de partenaires et a répondu aux objectifs de la politique jeunesse de Douarnenez Communauté en lien avec nos élus, avec comme objectif :



- Proposer un job été pour des jeunes mineurs du Pays de Douarnenez, en respectant les critères du dispositif tout en favorisant un contrat de travail et un job rémunéré.

« De l'étalement de cailloux à la pose de clôtures pour les cabanes étapes, du déplacement des ardoises et pavés à l'aménagement de la plaine des loisirs aux travaux du terrain de foot » pour un résultat final très satisfaisant et valorisant tant pour la commune que pour les jeunes eux-mêmes.

Plusieurs réunions bilans ont eu lieu que ce soit avec les jeunes, les équipes encadrantes et l'ensemble des partenaires associés à cette opération, nul doute que ce genre de dispositif en faveur de notre jeunesse sera renouvelé ! **Rendez-vous pris pour l'été prochain**





Mariage

Guirec Allen et Angela Morvan
Guerlach Hir – 28/08/2021
Philippe Le Cossec et Cécile Ozo
Stalas – 11/09/2021

Décès

Albert Guichaoua
6, place de l'église – 10/07/2021
Jacques Doaré
Pont Braz – 30/07/2021
Marcel Pibouleau
13, route de la Gare – 17/08/2021
Yves Le Floch
Guerlach Vian – 31/08/2021
Yves Youinou
Le Carbon – 27/10/2021



**Une messe sera célébrée le
27 novembre dans notre église**

Infos: maison paroissiale de Douarnenez 02 98 92 03 17

URBANISME

Permis d'aménager – 1

Division parcellaire

Permis de construire – 2

Maison habitation

Déclaration préalable – 9

Pergola, véranda, pose de 2 cabanétapes
remplacements menuiseries, clôture, isolation,
ravalement

Certificat d'urbanisme – 8

1 CU opérationnel

Appel aux dons



Patrick Tanguy, maire, Marie-Agnès Le Doaré et Roger Youinou, coprésidents de l'association Histoire et patrimoine du Juch, et Jean-Pierre Goavec, délégué départemental de la Fondation du patrimoine de Bretagne, ont signé, mercredi 20 octobre, une convention afin de recueillir des dons et soutenir le

financement des travaux de restauration du clocher de l'église Notre-Dame du Juch, classée depuis 1916 au titre des Monuments historiques. Ils espèrent recueillir 20 000 € sur une enveloppe totale d'environ 225 000 €.

Informations d'Urbanisme

Au cours du mois d'octobre, tous les propriétaires de parcelles concernées par la mise en place des périmètres de protection rapprochés de la prise d'eau de Keratry ont été avisés par l'ARS Bretagne des servitudes afférentes à ce nouveau zonage. Un certain nombre de ces parcelles sont dans le périmètre urbanisable de la commune ou sont déjà construites.

Dans le contexte immobilier actuel, la demande est très forte et les transactions se font très rapidement sans parfois prendre connaissance du contexte règlementaire qui viendra contraindre le projet.

Même si la commune n'est pas affectée par un PLU, elle est dotée d'une carte communale qui définit clairement les parcelles constructibles. A cela s'ajoutent dans le bourg le périmètre des zones humides, le périmètre des abords de monument historique (bâtiments de France), les zones raccordables à l'assainissement collectif ou soumise au SPANC (non collectif). D'autres documents supra-communaux comme le SCOT (à l'échelle Ouest Cornouaille) où le STRADDET (à l'échelle régionale) imposent des préconisations supplémentaires en matière de densification, de limitation de la consommation foncière, de la protection et de la restauration de la biodiversité.

Lors des transactions immobilières, le vendeur est tenu d'informer son acquéreur des contraintes et prescriptions applicables à la propriété, l'acquéreur doit alors prendre en compte dans son projet les obligations règlementaires qui en découlent.

Mouez ar Yeuc'h N°133



Au vu du nombre croissant de dossiers d'urbanisme litigieux, nous constatons que ce n'est malheureusement pas toujours le cas, et que ces contraintes n'ont pas été prises en compte avant la définition des projets.

Merci de vous en enquêter avant de vous lancer dans des travaux.

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT DEPOSER EN MAIRIE UNE DECLARATION PREALABLE

Si vous réalisez :

- Une construction de – de 20 m² (véranda, abri de jardin etc...)
- Une clôture (si soumis à l'avis de M. l'Architecte des bâtiments de France)
- Peinture, ravalement, création ou agrandissement d'une ouverture, pose de velux, changement de fenêtres ou portes
- Et plus largement, toutes modifications de l'aspect extérieur d'une construction
- Changement de destination d'une construction (par exemple un commerce en habitation) sans modification de la structure porteuse ou de la façade

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT DEPOSER EN MAIRIE UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Si vous souhaitez réaliser :

- Une construction de + 20 m² (maison, garage, annexe etc...)
- Changement de destination d'une construction avec travaux

Le service Urbanisme de la ville de Douarnenez est, depuis le 01 janvier 2017, le service instructeur.

Tous les formulaires sont disponibles en mairie ou téléchargeable sur le site service-public.fr

Les délais d'instruction sont de 1 mois (ou 2 mois si ABF) à compter du dépôt du dossier complet pour une déclaration préalable. Deux mois (3 mois si ABF) pour un permis de construire.

Divagation d'animal



Durant l'été, à plusieurs reprises des chiens en divagation ou parfois en laisse ont été impliqués dans des incidents entraînant des morsures. Lorsque cette situation se présente, la victime doit en faire

la déclaration en mairie, qui demande alors au propriétaire de soumettre son animal à une évaluation comportementale au cours des 15 jours de la période de surveillance sanitaire qui devra être mise en place. Ce dernier devra alors transmettre l'attestation d'aptitude prévue par la loi du 20 Juin



2008 ou à défaut faire suivre une formation à son animal.

Pour éviter d'en arriver à ces situations extrêmes, il est demandé aux propriétaires de veiller à garder leur animal en laisse à proximité de la plaine de loisirs pour assurer la quiétude des usagers.

Déjections canines

Il est sans doute arrivé à beaucoup d'entre nous, alors qu'il tondait la pelouse dans son jardin, de découvrir en vidant son bac ou nettoyant sa tondeuse après usage qu'il était passé sur une déjection canine qui lui avait bien tapissé son matériel. Il ne reste plus qu'à nettoyer en pestant alors sur son propre chien ou celui qui divague. Ce désagrément que l'on aimerait éviter, est malheureusement le lot quotidien de nos agents lors de leurs travaux d'entretien des parterres, cheminements piétons et trottoirs quand ce n'est pas dans le cimetière.



Nous remercions donc les propriétaires de veiller à ramasser les déjections de leurs protégés lors de leurs promenades quotidienne.

Mobilité des Séniors - Transports

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan et destiné en priorité aux personnes de 60 ans et plus, vous permet de vous rendre, le samedi matin, de votre domicile vers les commerces de Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).

Inscription en mairie

02 98 74 71 50

Au plus tard le vendredi 12 h.

Tarif : 2 € aller/retour.



Les Diabes du Juch



-Côté sportif :

C'est une jolie saison que sont en train de réaliser nos deux équipes cette année !

Elles pointent toutes les deux pour l'instant dans le premier tiers de leurs championnats respectifs, avec un bilan de 10 points sur 12 possibles pour l'équipe A, et 3 victoires en 5 matches pour l'équipe B.

Côté Coupe, notre équipe fanion réalise pour l'instant un joli parcours et est toujours en course. Le club comporte 53 licenciés joueurs, ainsi que nos deux coaches, et nos fidèles arbitres assistants.

-Côté animation :

Comme chaque année, les Diabes vont organiser leur « Soirée Raclette », dans la salle polyvalente du Juch.

Nous remercions nos supporters qui sont de plus en plus nombreux aux matches le dimanche et nos sponsors qui, chaque année, augmentent.

Une dizaine de nouveaux panneaux sont à venir sur le stade...

Allez les Diabes



Le Juch et ses beaux diables, de gauche à droite Albert Guichaoua, Hippolyte Guichaoua, Alain Cariou, Marc Cuzon et Nicolas Hacoet. (Photo Nicolas Créach)

Fondés en 1966, les « Diabes du Juch » ont fêté leurs 55 ans en 2021. Né d'une lutte avec la maire de l'époque, le club, en sommeil de 2009 à 2014, a retrouvé des couleurs (rouge et noir) ...

Grosse pensée pour Albert

Bonjour à tous,

Les incertitudes sur l'évolution des mesures sanitaires n'ont pas permis, ces derniers mois, à notre association de concrétiser plusieurs de ses projets. Dans la mesure du possible, nous sommes néanmoins restés actifs.

- L'ouverture de l'église a été lancée le 25 juin par une conférence d'André Cloarec auteur du livre « Notre Dame du Juch ». Elle s'est prolongée jusqu'à fin octobre. Le nombre de passages de visiteurs et leurs témoignages élogieux sur la richesse du monument qu'ils découvrent, sont source de satisfaction et fierté.
- Le lavoir de la gare a été nettoyé par une équipe d'une dizaine d'adhérents et les boiseries des panneaux repeintes
- Les 18 et 19 septembre, dates des journées européennes du patrimoine, cela faisait juste 100 ans que 4 mariages étaient célébrés en mairie et à l'église du Juch. Aussi nous avons voulu, en cette date anniversaire, donner « un coup de projecteur » au travail de recherche fait par Emile Crozon sur cet évènement original. A vous, si ce n'est déjà fait, de découvrir dans les lignes qui suivent : la « saga juchoise ».



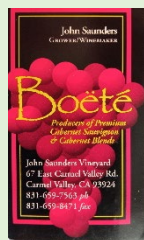
C'est une anecdote peu banale : le 18 septembre 1921, la commune du Juch célébrait, sur une seule journée, quatre mariages civils (les mariages religieux eurent lieu le lendemain). Se marier au Juch était-il à la mode à l'époque ? Pas spécialement, puisqu'il n'y en eut que six autres dans la commune sur l'ensemble de l'année. « Une telle concordance interroge. Quatre mariages le même jour, à la même heure et de surcroît dans un village aussi petit que le Juch, c'est plutôt unique et donc un peu historique... Cela méritait quelques recherches », expose Émile Crozon, natif du Juch.



Des recherches qui l'ont mené sur les traces du père Péron, missionnaire ayant vécu une partie de sa vie au Canada. Invité à la grand-messe du Juch par le prêtre Yves Philippe, un dimanche de juillet 1921, il exhorta la population à partir vivre outre-Atlantique. Il leur expliqua qu'on offrait aux jeunes familles « 64 hectares de terrain à défricher gratuitement à des centaines de kilomètres de Montréal ». Au Juch, quelques jeunes ont été sensibles à cet appel et c'est ainsi que trois couples, dont certains se connaissaient à peine, se sont formés et sont devenus candidats à l'aventure canadienne.

Toutefois, il fallait vite s'unir avant de pouvoir partir. Quatre mariages furent donc célébrés, le dimanche 18 septembre, l'officier d'état civil étant René Boëté, maire du Juch et frère de François, l'un des partants. Puis, le lundi 19, à l'église paroissiale, ce fut l'abbé Philippe, oncle de Jean et de Marie-Yvonne, qui reçut le consentement des huit époux. Jean-Louis Manuel épousa Jeanne-Marie Nédélec ; Hervé Manuel épousa Marie-Yvonne Philippe ; Jean Philippe épousa Anna Manuel ; François Boëté épousa Jeanne-Marie Manuel. Trois couples partirent le 26 septembre 1921, pour trois semaines de voyage en bateau. Arrivés presque au début de l'hiver, les trois jeunes ménages vécurent des débuts très difficiles. Les hivers étaient rudes, interminables. Trois ans de ce régime suffirent pour dégoûter tout le monde du Canada. La famille Philippe revint au Juch en 1924, et la famille Manuel s'installa à Kerlaz.

Quatre mariages le même jour, à la même heure et de surcroît dans un village aussi petit que le Juch, c'est plutôt unique et donc un peu historique...



Quant à la famille Boëté, elle décida de rester outre-Atlantique et prit la direction de la Californie, François gagnant sa vie comme bûcheron à côté de San Francisco. Jeanne travaillait en vendant de la soupe dans les rues de la ville. Plus tard, ils s'établirent comme restaurateurs. François Boëté mourut en 1943. Son épouse Jeanne, revint à plusieurs reprises au Juch. Parmi leurs enfants, citoyens américains, il y eut Suzanne, célèbre speakerine à la télévision californienne. Et dans les dernières générations, deux viticulteurs ont créé un vin californien au nom de « Sanders Boëté ». Sur les étiquettes de leurs bouteilles, on trouve les noms de « Boëté » et de « Manuel », en hommage à leurs grands aïeux, venus du Juch



Les petites Victoires



La salle de la galette

«Devant la mairie, Alice dépose son vélo et entre...
Installée dans son bureau de maire, Alice l'écoute patiemment...»

L'accueil de la mairie



Le bureau de Mme la Maire

MAIRIE DE KERGUEN

Les Petites Victoires, Un film de
Melanie Auffret / Sept/Oct 2021 Au JUCH...



Les Petites Victoires. Un film de
Melanie Auffret / Sept/Oct 2021 Au JUCH...

«Alice en vélo, regard de Flocos...
Elle emprunte des petites routes et salués les
habitants qui l'ont l'endroit arriver de lui. Elle arrive
sur la place d'un petit village, KERGUEN...»

VILLAGE DE KERGUEN

Restaurant et crêperie fermés.
Projet de
départ...

Les Façades
sont accordées
pour rénover un village
qui doit à terme peut
à côté de lui.
Ce doit être un village,
le confort,
le restaurant crêperie.

Le salon de coiffure fermé

Le bar tabac au coin fermé



LA BOULANGERIE

Un bon pain...
Le boulangerie abandonnée
devient un dépôt de pain
les villages Kerguen et ses environs.

LA BOULANGERIE

Les habitants de
Kerguen avaient
prévu que le bar tabac
du coin ferme vite.
Mais, les transformations
de boulangerie en leur
cimetière.
Ce doit être un village,
le confort,
le restaurant crêperie.

Les Petites Victoires. Un film de
Melanie Auffret / Sept/Oct 2021 Au JUCH...

Un spot les Kergueniens au centre de la boulangerie au bar tabac.





Crédit photo : Sur le tournage du film
« Les Petites victoires » ©Fanny
Sabatier – Bretagne Cinéma



L'équipe du film « Les petites victoires » nous a laissé de magnifiques souvenirs qui laisseront pendant longtemps une trace dans nos mémoires. Pour entretenir cela, ils ont créé avant leur départ, une exposition sur le tournage et les décors qu'ils ont su si bien intégrer dans notre paysage.

La Maison « Cœur de Bourg », la mairie du film, abrite ce musée éphémère, notre cadeau de Noël, et il sera ouvert en décembre pour que vous puissiez y jeter un œil.





Rentrée particulière à l'école du Juch cette année. En ce jeudi 2 septembre, rendez-vous était donné à la salle socioculturelle, les travaux à l'école n'étant pas terminés et les préparatifs du film « Les petites victoires » ayant débutés. Ce jour-là, les enfants ont fait la connaissance de deux nouvelles têtes : Solenne, l'ASEM et Charlotte, la nouvelle maîtresse des CP-CE1. Les enfants ont vite trouvé leurs marques dans ce nouvel environnement et des activités en lien avec le tournage du film ont été proposées aux enfants.



Charlène de l'équipe déco est venue durant deux après-midis en classe avec les CP, CE et CM. L'objectif de cette intervention était de refaire les panneaux décoratifs ornant les entourages de fenêtres. Après avoir présenté aux enfants des motifs décoratifs, les enfants se sont immédiatement mis en recherche et ont créé leur propre motif. Ensuite, il a fallu l'agrandir et le colorier avec les couleurs imposées. Puis place au traçage sur la planche de bois et enfin réalisation de l'étape ultime : la peinture.

Quelques jours plus tard, voilà nos chères têtes blondes sur le lieu du tournage : nous sommes tous allés visiter la classe décorée pour les besoins du tournage à l'école. Ce jour-là, la rencontre avec Mélanie AUFFRET, la réalisatrice leur a permis d'appréhender ce monde si éloigné de leur quotidien. Mélanie a remercié les enfants car ils lui ont prêté leur école. Elle leur a aussi confié un secret quant au final son film. Secret bien gardé à ce jour !!

Début octobre, par petits groupes, les enfants se sont rendus sur le plateau en plein tournage. Quel étonnement de voir des vaches en plein bourg !!! Les techniciens se sont gentiment prêtés au jeu des questions-réponses.

Nouvelle découverte, quelques jours plus tard, l'équipe de la régie de Philippe LE FORESTIER a emmené les enfants à la découverte



des deux autres lieux de tournage à savoir la boulangerie et la mairie. Les enfants ont également visité la maison de la costumière et celle de la maquilleuse. Certains d'entre eux ont rencontré Marie-Pierre CASEY, Grégoire BONNET et Lionel ABELANSKI. Un autre groupe a eu le privilège de faire une partie de la visite avec Julia PIATON qui a même partagé ses biscuits au miel avec les enfants !!! Ils ont tous eu le droit de monter sur la voiture travelling utilisée pour le tournage. Moment que nous n'avons pas manqué d'immortaliser. Les enfants sont maintenant impatients de découvrir le résultat de ce tournage mais ils savent tous qu'il faudra faire preuve de patience !!



La découverte du monde cinématographique a été un projet très riche au cours de cette première période mais les maternelles ont tout de même trouvé le temps de réaliser un immense arbre de l'automne qui décore à merveille la cantine.





Graine d'hellébore

Les cours d'art floral ont repris et nous sommes actuellement 78 adhérentes. Les cours sont répartis sur le 1^{er} et le 2^{ème} mercredi de chaque mois de septembre à juin.

Du fait de la conjoncture actuelle, nous n'organisons pas d'exposition de Noël cette année mais nous espérons que 2022 sera plus propice aux manifestations festives.

L'APEL de l'école Notre Dame du Juch organise cette année un marché de Noël le 12 décembre, et nous ferons une petite décoration florale sur le thème de Noël dans la salle. Nous en profiterons également pour mettre quelques bouquets en vente....

Merci de votre visite au marché de l'école.

D. Salm 02 98 74 73 12 ou M. Joncour 02 98 91 07 20

Comité d'animation – Komite buheziñ

Bonjour,

Après une année bien tranquille avec peu d'animations programmées, le comité d'animation se projette à l'avenir avec l'élection d'un nouveau bureau. Laurent Joncour reste président, mais Alain Cariou, trésorier, laisse sa place à Jérémie Guillemot et Hippolyte Guichaoua, secrétaire, laisse sa place à Jordan Emrot.

Une réunion est programmée le **jeudi 25 novembre à 20h30** à la salle pour discuter de futurs projets à mettre en place par l'association pour l'année 2022. N'hésitez pas à venir avec vos idées et votre énergie !

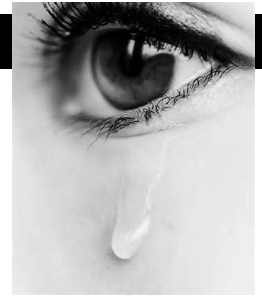
Dans les dates à retenir ce qui est sûr, c'est que le père Noël va revenir et son passage sur la commune est prévu le **dimanche 19 décembre à 19 h** place de l'église. Des bonbons seront proposés aux plus jeunes et du vin chaud aux plus anciens.

Bonne fin d'année à vous



Si vous êtes intéressés pour avoir des informations sur les rendez-vous à venir, envoyez un message à laurentjoncour@hotmail.com ou 06 66 32 38 03





Adieu à Yves Youinou

Yves, cet après-midi du samedi 30 octobre, nous étions bien 600 personnes rassemblées auprès d'Annick, ton épouse, d'Anne, Fabienne et Joëlle, vos enfants et de vos petits-enfants, pour te dire notre reconnaissance.

Merci Yves pour tout le temps donné au club, tes 15 années de présidence. L'organisation des sorties. Tu étais toujours volontaire, de ceux sur lesquels on peut compter, de ceux qui ne vous laissent pas tomber.

Merci encore Yves, pour les moments partagés ensemble.

Pardon de ne pas l'avoir suffisamment dit de ton vivant, Yves, mais sache qu'on te garde dans notre mémoire pour toujours.

Merci Yves, tes amis du Club

Messe au Juch le 27 novembre à 17 h 30

Comité de Jumelage

Encore une année blanche, comme toutes les associations, le Comité de jumelage « Le Juch – St-Geniès » reprend ses activités.

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 17 juin 2021 à la salle socioculturelle à 18h00 avec entre autres les nouvelles élections et les décisions sur la poursuite des activités.

Les membres du Comité ont élu à l'unanimité des membres présents :

- Président : Daniel CANONICO
- Trésorier : Alain VINCENT
- Secrétaire : Henri KERISIT

Concernant la poursuite des activités et malgré l'indisponibilité des locaux communaux, nous avons pu organiser un concours de pétanque loisirs. Malgré un temps incertain, 13 équipes y ont pris part.

Photo des vainqueurs →

Nous espérons pouvoir mettre en place notre vide-greniers annuel et recevoir nos amis périgourdiens en 2022

Le Président : Daniel CANONICO





La Cabane des Enfants est une association loi 1901 créée par des parents pour offrir aux enfants un petit refuge en bois entouré de jardins partagés.

Elle a été construite en 2019 en accord avec la mairie sur le terrain des jardins partagés appartenant à la Commune du Juch, à côté du parking avant l'aire de jeux. Après un contexte difficile c'est le moment pour l'association d'y relancer des activités ponctuelles les mercredis après-midi (contes, cirque, calligraphie, fabrication de livrets, chorale etc....)

La Cabane des Enfants est ouverte à tous pour venir s'y ressourcer avec les enfants (il suffit de connaître la cachette à clé). C'est un endroit collectif et autogéré et le projet se construit avec les usagers, comme un laboratoire de propositions où tout le monde peut venir transmettre ce dont il a envie (jardin, chant, couture etc....) en mêlant les enfants et les parents. Donc tout est à faire !

Les ateliers sont annoncés sur la page Facebook : « La Cabane Des Enfants », et vous pouvez contacter Juliette au 06 19 55 93 01

LA MAIRIE DU JUCH VOUS INFORME EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE



Soucieuse de moderniser sa communication et répondre ainsi aux attentes de ses habitants, la commune s'est dotée tout récemment de l'application Citykomi®. Téléchargeable gratuitement à partir des plateformes App Store (iPhone) et Play Store (Android), **Citykomi®**, c'est son nom, permet aux habitants de rester connectés à leur mairie pour recevoir la bonne information au bon moment.



COMMENT ÇA MARCHE ?



Une fois l'application téléchargée, il suffit de flasher le QR Code de la commune ou de rechercher « LE JUCH » dans l'application via la petite loupe pour s'abonner aux informations. Les messages sont rédigés par la Mairie pour informer la population en temps réel. Il n'y a aucune publicité dans l'application et la commune est l'unique source d'informations.

Conseil municipal du 31 mai 2021

Opposition au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi) » à Douarnenez Communauté

Il est proposé au conseil municipal :

- D'engager un travail préparatoire tendant à la rédaction d'une charte de gouvernance à horizon juin 2022 ;

- De se repositionner ultérieurement, sur la base de cette charte de gouvernance à intervenir, sur l'opportunité du transfert de compétence.

Accord unanime du conseil municipal

Subvention exceptionnelle Ulamir

Présentation : Patrick TANGUY

Vu la délibération 202128 du 31/05/2021 autorisant le rajout de ce point suivant à l'ordre du jour,

Dans le cadre des actions liées au centre social de l'Ulamir du Goyen, il est organisé tout au long de l'année des activités et sorties en lien avec l'enfance, la jeunesse, la famille ainsi que l'insertion. Ces temps proposés nécessitent des moyens humains mais aussi matériels qui doivent être entretenus et renouvelés.

Actuellement, l'Ulamir Centre Social du Goyen dans le cadre de son maintien d'activité, se doit d'acquérir un nouveau véhicule type Minibus 9 places afin de poursuivre le transport du public du territoire.

L'Ulamir va donc solliciter la Caisse d'Allocation Familiale du Finistère, la Communauté de Communes de Douarnenez ainsi que les municipalités du territoire pour nous accompagner dans le financement d'un véhicule dont le coût s'élèverait à 24 271,36€. Il propose le plan de financement suivant :

- Coût d'achat véhicule : 24 271,36€

- Demande subvention CAF (à hauteur de 80%) : environ 20 000€
- Demande subvention Douarnenez Communauté : 3 000€
- Demande subvention communes adhérentes : 500€ par commune soit 2 000€

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnel de 500€.

Accord unanime du conseil municipal Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Patrick TANGUY :

Sollicitation du club de hand pour une animation qui s'adresse à un public mixte de 5 à 14 ans et ouvert aux enfants de la commune (Licence découverte gratuite sur place) le samedi 19 juin de 10h à 15h30

Chantier Jobs été : géré par la communauté de communes

Chantier Gwenili : présentation du projet

Marche pratique équine le 6 juin

Jenna TANGUY : Tournoi Ulamir au city stade et soirée des familles organisée par l'Ulamir

Conseil Municipal du 22 Septembre 2021

Rapport d'activité 2020 - Douarnenez Communauté

Le rapport est présenté par Philippe AUDURIER, Président de Douarnenez Communauté.

L'une des dispositions de la loi Chevènement du 12 juillet 1999 vise à renforcer l'information des habitants sur l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Ainsi, un rapport annuel est adressé au Maire de chaque commune membre (article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales).

Le rapport complet a été transmis aux Conseillers municipaux qui sont invités à faire part de leurs remarques et questions.

Demande de subvention – Conseil Régional de Bretagne

Dans la continuité de la démarche de redynamisation engagée par la commune et dans le cadre du schéma camping-car, la commune a prévu l'aménagement d'une aire pour camping-car.

Le Conseil municipal,

Considérant que cette opération peut faire l'objet d'une aide financière de la part du Conseil régional de Bretagne relative à la Destination touristique Ouest Cornouaille : Axe C – Donner accès à une pluralité d'ambiances et à des sites mythiques par l'itinérance et les pratiques nautiques de glisse,

Considérant le plan de financement ci-dessous,

Dépenses	Montant
Intitulé des postes	
Préparation du chantier	1 000,00
Terrassement	900,00
Aménagement voirie	2 725,00
Equipements divers	700,00
Equipement camping-cars	400,00
Mobilier urbain	600,00
Plantations	1 475,00
Imprévus	390,00
TOTAL DÉPENSES (TTC)	8 190,00

Ressources	Montant
Fonds privés	
Autofinancement	1 638,00
Emprunt	
Total des fonds privés	1 638,00
Fonds publics	
Région Bretagne (50 %)	4 095,00
Conseil départemental (30 %)	2 457,00
Total des fonds publics	6 552,00
TOTAL RESSOURCES (TTC)	8 190,00

A l'unanimité,

- **Autorise** le Maire à solliciter cette subvention auprès du Conseil régional de Bretagne à hauteur de 50% ;
- **Autorise** le Maire à signer les pièces à intervenir dans ce dossier.

Modification du zonage d'une zone humide

Présentation : Patrick TANGUY

Dans le cadre de l'instruction de la demande de modification de l'inventaire des zones humides, qui fait suite au dépôt d'un permis de construire sur la parcelle AA n°2, la procédure de révision de l'inventaire prévoit une validation de la modification du zonage de la zone humide par le Conseil municipal.

La nouvelle délimitation de la zone humide a été établie par le bureau d'étude ABE en novembre 2020.

Monsieur le Maire propose d'adopter cette nouvelle délimitation. Accord unanime du conseil municipal.

Elargissement du périmètre du pass-commerce

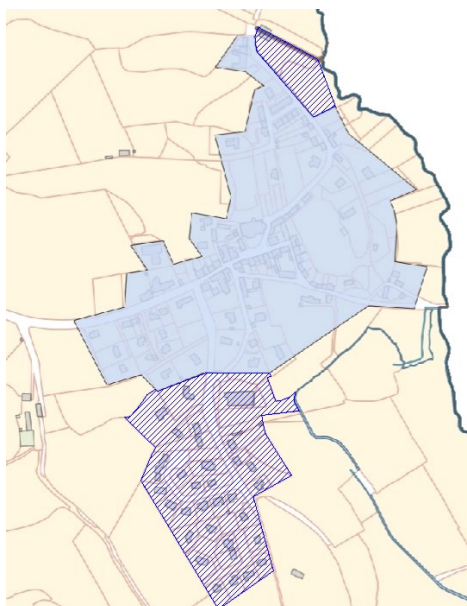
Présentation : Marc RAHER

Monsieur Marc RAHER, 1^{er} adjoint, rappelle l'installation de l'entreprise de la grève blanche et l'installation possible d'autres activités dans le bourg mais hors périmètre du pass-commerce.

Le pass-commerce permet aux bénéficiaires de profiter d'une participation au financement des travaux et des équipements liés à la réalisation d'aménagements extérieurs type terrasses, extensions temporaires ou durables, permettant d'augmenter la surface commerciale, afin de faciliter la reprise économique des établissements et leur permettre de rouvrir dans le respect des consignes sanitaires tout en élargissant leur capacité d'accueil clientèle.

Afin de faciliter les nouvelles installations, il est donc proposé l'extension ci-dessous :

Proposition d'extension du périmètre (hachurage bleu)



Convention avec l'Ulamir Centre social du Goyen pour le pilotage du Centre social

A travers la convention, l'Ulamir centre social du Goyen s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le pilotage et logistique du projet social territorial de l'Ulamir :

- Apporter l'expertise de l'Ulamir dans l'analyse des besoins sociaux
- Mutualiser les acteurs locaux
- Conduire des interventions sociales concertées et novatrices
- Favoriser la participation des habitants et la citoyenneté
- Favoriser le partenariat entre les différentes collectivités locales
- Mutualiser les ressources (humaines et matérielles)

Des avenants concernant les politiques petite enfance, enfance et jeunesse pourront être adossés à cette convention pilotage du projet social.

Le projet social territorial s'adresse à l'ensemble de la population.

La convention a une durée de 1 an. Elle a pris effet au 01 janvier 2021 et a pour échéance le 31 décembre 2021.

La commune contribue financièrement pour le pilotage et la logistique du centre social.

Le montant annuel est fixé à 4 680 € soit 390€ versé mensuellement.

Avenant n°1 Convention annuelle d'objectifs avec l'ULAMIR Centre social du Goyen pour le pilotage du centre social 2021 relatif à la politique enfance

Par la présente convention, l'Ulamir centre social du Goyen s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique le programme d'actions suivant :

La conduite d'une politique enfance :

- Un projet d'animation club 8-12 ans territorial associé à ceux de Poullan sur Mer et de Landudec.
- Une garderie périscolaire ouverte matin et soir, chaque jour d'école.
- Un accueil de loisirs pour recevoir les enfants du Juch à Poullan sur mer, Pouldergat, Landudec ou Plogastel Saint Germain

Les projets s'adressent à l'ensemble de la population.

Dans le cadre de cette politique enfance, l'Ulamir centre social du Goyen apportera ses compétences à l'élaboration, le suivi des Contrats Enfance jeunesse puis de la Convention Territoriale Globale.

La convention a une durée de 1 an. Elle a pris effet au 01 janvier 2021 et a pour échéance le 31 décembre 2021.

Le montant annuel est estimé à 5 760 € pour la garderie périscolaire et 1 920 € pour l'ensemble des journées accueil de loisirs. Ce montant sera ajusté selon la fréquentation.

Cotisation foncière des entreprises : exonération en faveur des établissements exerçant une activité commerciale situés dans une zone de revitalisation des commerces en milieu rural

Monsieur Marc RAHER, 1^{er} adjoint, expose les dispositions de l'article 1464 G du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instaurer l'exonération de cotisation foncière des entreprises en faveur des établissements exerçant une activité

commerciale dans une zone de revitalisation des commerces en milieu rural définie au III du même article.

Le conseil municipal, à l'unanimité :
FIXE le taux de l'exonération à 100%

Label Terre Saine

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le contexte et les objectifs de l'adhésion au label national « Terre Saine, Communes sans pesticides » animé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) :

L'objectif de ce label national est de :

- Valoriser les élus et les services techniques des collectivités territoriales qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires ;
- Entraîner les collectivités à atteindre et dépasser les objectifs de la loi « Labbé », vers le zéro pesticide sur l'ensemble des espaces en ville
- Sensibiliser les jardiniers amateurs et promouvoir le jardinage sans recours aux produits chimiques.

Les objectifs visés pour la commune de LE JUCH concernent des enjeux de protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des citoyens, de préservation de la biodiversité (faune et flore) et de reconquête de la qualité des eaux.

La candidature de la commune pour obtenir le label national Terre Saine, conformément au cahier des charges et à la grille d'évaluation, s'inscrit dans une politique de non-utilisation de produits phytosanitaires dans la commune de LE JUCH depuis au moins un an et d'engagement à rester en zéro pesticide.

Subvention exceptionnelle - Comité d'animation

Dans le cadre de l'animation estivale du marché du diable, le comité d'animation a proposé 4 prestations musicales défrayées 100€ chacune soit un total de 400€.

Il est proposé de participer à hauteur de la moitié de ces prestations soit 200€.

Accord du conseil municipal

Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Patrick TANGUY :

Réseau DEPHY Collectivité

Tournage : Déplacement de l'école lié principalement au retard des travaux et permet par la même occasion de faciliter le tournage

Remerciement aux associations d'avoir adapté leur calendrier à cette contrainte. Pour rappel, les différentes annulations estivales n'étaient pas du fait de la commune mais des associations qui ont préféré annuler les animations estivales préalablement programmées du fait des contraintes du contexte sanitaire.

Maison des sœurs : le dossier de consultation est prêt à être déposé.

Maison cœur de bourg : finalisation de l'avant-projet sommaire.

Cabanétabes : installation cet été avec le chantier Jeunes. Mise en ligne du service par Clem prochainement.

Stagiaire estival : travail sur l'intégration des cabanétabes et les éclairages. Une indemnité fixée selon les modalités règlementaires lui sera versée.

Solliciter pour participer à la remise des prix du Trophée Développement Durable.

ZAL : lancement du projet tutoré « A la découverte d'un château disparu » avec les étudiants du Master Patrimoine de Quimper (UBO) – durée de 3 mois.

Andrée RIOU :

Marché des créateurs : enchantée du résultat, 23 marchands / lancement d'une commission spécifique pour faciliter et améliorer le fonctionnement. Bonne gestion de la buvette par l'ASDJ.

Jenna TANGUY :

Chantier Jeunes : très bien passé, très bon retour de la communauté de communes

Isabelle KERVAREC :

Repas du 3^{ème} âge : réunion CCAS le 7 octobre à 18h00 en mairie (1^{er} weekend de décembre si repas dans la salle)

Ulamir : souhaite se présenter en Conseil municipal

Questions diverses

Romain : autorisation de la serre à proximité du cheminement ? => Autorisation urbanisme OK, notamment ABF

Yves : entretien des chemins de randonnée (Lannalem) ? => solliciter la communauté de communes

Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site www.lejuch.fr



*Le brûlage des déchets végétaux (branches d'arbre, feuilles mortes, herbes issues des tontes...) est **interdit** par le règlement sanitaire départemental. Les déchets verts doivent donc être déposés en déchèterie ou faire l'objet d'un compostage.*

Horaire déchèteries

Ouvertes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Fermées dimanches et jours fériés.
Déchèterie de Lannugat (Douarnenez)
Tél : 02 98 74 64 19
Déchèterie de Lestrivin (Poullan/mer)
Tél : 02 98 74 53 96

Atelier Prévention des Chutes

En partenariat avec Carsat, Rébecca Coadic, Educatrice Sportive FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique de Gymnastique Volontaire), propose des ateliers de prévention des chutes.



Public concerné : + 65 ans
Certificat médical et Pass-sanitaire obligatoire. Ouvert à tous.

Atelier adapté en fonction des capacités de chacun.

Mise en œuvre du projet :

- 8 séances d'1h30 (ou 12 séances d'1h) sur 3 mois.
- Salle socioculturelle du Juch.
- 8 à 14 personnes.
- Gratuit.

Lundi après-midi de 14h à 15h30 dans l'idéal (+ 1/2h préparation + rangement). S'il y a beaucoup de demandes, possibilité de faire 2 groupes. Exemple : 14h à 15h30 puis 15h30 à 17h.

Réunion d'information
Lundi 29 novembre à 14h à la Salle polyvalente du Juch.

Recensement des jeunes

Le recensement est obligatoire
Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- Être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Où et quand se faire recenser

- Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

- Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser.

Pièces à fournir

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- Une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- Livret de famille

Inscription Liste Electorale

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Cette nouvelle interface a été retravaillée par le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative des Services du Premier ministre (DILA) afin de rendre son utilisation plus facile pour tous ;
- **En mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](http://Cerfa.n°12669*02) de demande d'inscription ;
- **Par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669*02](http://Cerfa.n°12669*02) de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

ULAMIR Centre Social du Goyen

LES ACTIVITES FAMILLES ADULTES

Une sortie famille est organisée le 29 décembre au château de Trévarez. Cette sortie est ouverte à tous. N'hésitez pas à contacter Bénédicte, référente familles/adultes pour en discuter.

familles.ulamir@orange.fr

Du théâtre au Juch à partir de 4 ans

Depuis septembre un petit groupe d'enfants se réunissent le mardi soir avec Leonardo Rivillo

Pour s'initier au théâtre, cette initiation basée sur le travail corporel et vocal, permet de découvrir le jeu à

travers l'imaginaire, l'approche du texte (adaptation de conte ou texte contemporain du répertoire jeune public). Ouverte à tous, les séances se déroulent à la grange, jusqu'à la disponibilité de la salle polyvalente



ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN
10 RUE ABBE CONAN
29100 POUILLAN SUR MER
02 98 74 27 71
ULAMIR.POUILLAN@WANADOO.FR

Cet atelier donnera lieu à une présentation en fin d'année.

Garderie Périscolaire

Durant la garderie périscolaire les enfants ont eu l'envie et l'idée de réaliser avec l'aide des animateurs.trices un mini clip vidéo « un enfant qui se transforme en super Heros et qui nettoie la garderie..... » Ce sera l'occasion pour les enfants de s'improviser acteur et de s'initier au montage, ce clip sera visible dans quelques semaines....

Les ADOS

Les animations ados sont destinées aux collégiens, lycéens. Un programme divertissant et qui développe l'esprit curieux des jeunes en favorisant la découverte, et les loisirs collectifs. Divertir très bien, mais impliquer et permettre d'agir « De la parole à l'action » en encourageant l'apprentissage de la responsabilisation, susciter l'engagement à la vie locale, c'est ce que l'équipe jeunesse souhaite développer à travers ses animations qui participent au bien-être et à l'épanouissement des jeunes. Si vous avez des idées d'animations, de sorties ou de projets de jeunes entre amis. N'hésitez pas à nous contacter au 02 98 74 27 71 Vous trouverez ci-dessous le programme des Week-ends, les inscriptions sont à faire au 02 98 74 27 71. Une navette est organisée au Juch foyer des jeunes

Appel AUX DONNS

Si vous avez de vieux écrans d'ordinateurs en état, et que vous ne faites plus rien avec et qu'ils vous encomrent, nous sommes preneurs vous pouvez les déposer au centre Bel air ou nous appeler au 02 98 74 27 71 Merci

L'ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN RECRUTE DES ANIMATEURS ENFANCE

Dans le cadre de nos accueils de loisirs, nous recherchons des animateurs

Missions Principales :

- Accueillir et animer en toute sécurité, les enfants âgés de 2.5 à 12 ans dans le cadre des accueils de loisirs,
- Participer à l'élaboration et à l'organisation des activités des mercredis.

Qualités requises :

- Bon relationnel avec les enfants,
- Motivation pour le travail d'équipe,
- Prise d'initiative, sens des responsabilités,
- Autonomie et créativité

Profil : BAFA, BAFA Stagiaire, ou équivalent

Période : Poste à pourvoir dès que possible

Information sur le poste : Sophie Renevot– directrice – 02 98 74 27 71

Rémunération :

- Contrat en CEE
- Rémunération : Forfait 55 € /jour+8€ par garderie
- Candidature : CV + lettre de motivation à ulamir.poullan@wanadoo.fr



Le principe d'une benne, à déchets verts ou non, est de déposer les déchets qu'elle cible, dans la benne. Les gougnafiers, qui en détournent l'usage et ne connaissent par le bien vivre en communauté, sont priés de respecter l'environnement de tous et le travail de nos agents.



Sept jeunes du Juch ont rencontré Philippe Le Forestier, régisseur du film « Les Petites victoires »



Païement pour services environnementaux : quinze agriculteurs du bassin du Ris ont signé la convention



LE JUCH

Le Juch. Le bourg au rythme du tournage des Petites victoires

Le tournage du film Les petites victoires a démarré dans les rues de la commune. La...



LE JUCH

Rivière du Ris au Juch : le chantier de renaturation suit son cours



Initiation théâtre au Juch par l'Ulamir

L'Ulamir Centre social du Goyen propose une initiation théâtre, aux jeunes publics pour l'instant, encadrée par Leonardo Rivillo...

🕒 1 minute



Les élèves du Juch ont découvert l'envers du décor du film « Les petites victoires »



Romain Le Brusq, de la vallée du Juch au sommet du Mont-Blanc

Le Juchois Romain Le Brusq a gravi cet été le Mont-Blanc, pour une expérience personnelle qui l'a marqué.

🕒 2 minutes



LE JUCH

Le clocher de Notre-Dame du Juch va être restauré

Une nouvelle convention vient d'être passée entre la commune du Juch (Finistère) et la...



L'Ulamir centre social du Goyen propose des animations familles pendant les vacances d'automne



LE JUCH

Le Juch. Il y a 100 ans, quatre mariages avant le long voyage



DOUARNENEZ

Pays de Douarnenez. Des chantiers d'été pour vivre une première expérience professionnelle



LE JUCH

Aux Trophée bretons du développement durable, Le Juch reçoit le prix « Mobilité » pour son service d'autopartage

La commune du Juch a reçu, mercredi, à Rennes, un Trophée breton du développement durable. Elle a été primée par...

🕒 1 minute



LE JUCH

La commune du Juch obtient le Trophée breton du développement durable, catégorie mobilité 🗝️



Le comité d'animation du Juch avance avec prudence

Le comité d'animation du Juch a tenu son assemblée générale, vendredi, dans la salle de la mairie. Le président, Laurent...

🕒 1 minute



Bonjour, je suis Emilie Palvadeau, sophrologue à l'espace santé La Marine de Douarnenez et heureuse habitante du Juch ! Je vous propose de nous retrouver à la salle socioculturelle (dès que celle-ci sera disponible après les vacances de la Toussaint) pour des séances de groupe de Sophrologie. Les séances auront lieu tous les Lundis de 18h45 à 19h45.

La sophrologie se pratique assis ou debout, en tenue ordinaire et en pleine lumière et peut se pratiquer par tous. Cette technique allie le mieux-être du corps et de l'esprit. Nous réalisons ensemble, des exercices respiratoires, des mouvements doux du corps adaptés à vos possibilités du moment et des techniques de visualisations positives. Être dans le corps ici et maintenant, favoriser un cercle vertueux de l'esprit et du corps pour un mieux-être au quotidien.

La sophrologie est d'une grande aide pour apprendre à gérer ses émotions, son stress, à améliorer son sommeil, apprivoiser la douleur, prendre soin de soi.

Plus de renseignements sur sophrologiedouarnenez.fr

Je vous propose de découvrir cette belle méthode par une première séance découverte gratuite. (Une affiche sera posée à la salle socioculturelle pour connaître la date)

Le tarif des séances : 15 euros la séance, 130 euros les 10 ou abonnement à l'année de 300 euros pour une trentaine de séances.

Au plaisir de se rencontrer et de pratiquer ensemble.

Emilie.



LES MARCHANDS DU MARCHE DU DIABLE

- ✚ Jean-Luc (Monique Nems), plats asiatiques
- ✚ Jean-Jacques, Pâtisroule, pâtisseries, viennoiseries, crêpes
- ✚ Andrée de la Ferme de Kerguerbé, charcuterie cochon noir, poulet, etc...
- ✚ Andréa, cépages et vignes, vins
- ✚ Kévin, légumes bio
- ✚ Max, brasserie Diaoul, bière, etc...
- ✚ Tara Pizz, pizza
- ✚ Annick, boulangère



Le deuxième lundi du mois
De 10h15 à 19h30

Élixir Des Sens est un institut de Beauté aménagé dans un camping-car. L'institut de Beauté vient à vous pour vous chouchouter !
Accepte les paiements par CB, chèques et espèces.

Contact : 06 58 69 38 45

1^{er} jour le 13/12/2021 !!



**MA PREMIERE
BROCANTE**

**FOAR AL LAOU
AR RE YAOUANK**

DIM. 5 DEC

POULDERGAT
DE 10H À 17H
TI AN HOLL

De 7 à 16 ans

Escape
game

CREPES
CAFES
THEES
TISANES

**ENTREE
GRATUITE**

INSCRIPTION GRATUITE :
ULAMIR CS GOYEN 02 98 74 27 71



nous
recrutons!

RECRUTEMENTS

L'ACIMAD recherche des **Aides à domicile** (H/F) pour intervenir sur les secteurs de *Douarnenez, Quimper, Plogonnec, Le Juch, Kerlaz, Guengat et Locronan (selon la sectorisation souhaitée)*.

- Accompagnement de personnes en perte d'autonomie,
- Aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne (*entretien du logement et du linge, préparation de repas...*).

→ Frais de kilomètres indemnisés selon les dispositions conventionnelles (0.35 €uros/km)

→ Ouvert au cumul emploi

→ Possibilité de candidater pour intervenir uniquement les week-ends

POUR NOUS REJOINDRE:

Envoyez votre CV par mail à contact@acimad-asso.fr

ou par courrier : 5 rue des Plomarc'h – BP 634 – 29100 Douarnenez

ACIMAD
VOTRE SERVICE À DOMICILE



Urgences médicales :	Appeler le 15 qui assure la régulation	
Douarnenez Communauté	75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez	02.98.74.48.50
Déchetterie de Lannugat	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.	
Cabinet infirmier	Cabinet Petitbon Alan	02.98.74.71.04 06.07.27.95.47
ADMR Plogonnec	Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC	02.98.91.84.96
Transport Le Juch / Douarnenez :	<u>Le samedi</u> Départ à 9h30 du domicile & retour à 11h.	Taxi Lokorn 06.82.82.56.56
Transport à la demande :	Pays de Douarnenez	0 810 810 029
Transport Penn ar Bed :	Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper	www.cat29.fr
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :	6, rue de l'école	02.98.74.71.70
ULAMIR du Goyen - Centre de Loisirs :	Rue Abbé Conan – 29100 Poullan	02.98.74.27.71
Boîte postale :	Levée du lundi au samedi à 9h00	

Bonnes Fêtes de fin d'année
à toutes et à tous








Une photo sur votre
smartphone et c'est parti 😊

Retrouvez vos informations sur le site www.lejuch.fr